

Part 1 Généralités

1.1 CONTENU DE LA SECTION

- .1 Exigences visant les bardeaux de sciage et les bardeaux de fente en bois destinés au revêtement de toitures et de murs extérieurs, ainsi que la méthode de pose connexe.
- .2 Bâtiment 88 est un «Édifice Fédéral du Patrimoine Classé» et l'intention du projet est de répliquer la voie d'évitement de bougé de bois existant. Par conséquent, la finition du revêtement remplacé sera identique à l'existant.

1.2 RÉFÉRENCES

- .1 American Society for Testing and Materials International, (ASTM).
 - .1 ASTM D5116-97, Standard Guide For Small-Scale Environmental Chamber Determinations of Organic Emissions From Indoor Materials/Products.
- .2 Office des normes générales du Canada (CGSB).
 - .1 CAN/CGSB-51.32-M77, Membrane de revêtement, perméable à la vapeur d'eau.
- .3 Association canadienne de normalisation (CSA)/CSA International.
 - .1 CSA A123.3-F98, Feutre organique à toiture imprégné à coeur de bitume.
 - .2 CSA B111-1974 (R2003), Wire Nails, Spikes and Staples.
 - .3 CSA 0118.1-08 (R2013), Western Red Cedar Shakes and Shingles (Bardeaux et bardeaux de fente en thuya géant).
 - .4 CSA O118.3-93, Northern Pine Tapersawn Shakes.
 - .5 CAN/CSA-Z808-F96, Aménagement forestier durable : Un document-guide.
- .4 Cedar Shake and Shingle Bureau (CSSB).
 - .1 CSSB-97, Cedar Shake and Shingle Grading Rules.
 - .2 CSSB, New Roof Construction Manual for Roof Application Details 2002.
 - .3 CSSB, Exterior and Interior Wall Manual for Sidewall Application Details 2002.
- .5 Programme Choix environnemental (PCE).
 - .1 DCC-12695, Produits de pellicule en polyéthylène.

1.3 DÉFINITIONS

- .1 Bardeau de sciage : tranche de bois effilée sciée dans une pièce de bois brute, et profilée dans le plan longitudinal ou dans le sens du fil du bois.

1.4 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE

- .1 Fiches techniques

- .1 Soumettre les fiches techniques requises ainsi que les spécifications et la documentation du fabricant concernant les produits conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.
- .2 Soumettre deux (2) exemplaires des fiches signalétiques pertinentes du SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre. Les fiches doivent indiquer le taux d'émission de COV des produits d'étanchéité et de calfeutrage pendant l'application et pendant la période de cure.
- .2 Dessins d'atelier
 - .1 Soumettre les dessins d'atelier requis conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.
 - .2 Les détails de pose des solins doivent figurer sur les dessins.
- .3 Échantillons des produits
 - .1 Soumettre un échantillon de couleur de bardeau pour approbation avant de débiter les travaux
 - .2 Soumettre les échantillons des produits requis conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.
 - .3 Soumettre deux échantillons pleine grandeur de chaque type de bardeaux de sciage ayant le fini et le profil prescrits.
- .4 Instructions du fabricant
 - .1 Soumettre les instructions d'installation fournies par le fabricant.

1.5 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Qualifications
 - .1 Entrepreneur responsable de la pose des bardeaux : entreprise ou personne spécialisée dans la pose de bardeaux de sciage et approuvée par le fabricant.
- .2 Échantillon de l'ouvrage
 - .1 Réaliser les échantillons de 1200 mm x 1200 mm montrant tous les détails comme désigné par le consultant.
 - .2 L'échantillon réalisé servira aux fins ci-après.
 - .1 Évaluer la qualité d'exécution des travaux, la préparation du support/subjectile, le fonctionnement du matériel et la mise en oeuvre des matériaux.
 - .2 Réaliser l'échantillon de l'ouvrage à l'endroit désigné.
 - .3 Laisser 24 heures aux personnes responsables pour examiner l'échantillon avant d'entreprendre les travaux.
 - .4 Un fois accepté, l'échantillon constituera la norme minimale à respecter pour les travaux. Il pourra être intégré à l'ouvrage fini. Enlever l'échantillon et évacuer les matériaux lorsqu'on en n'a plus besoin et lorsque le Consultant le demande.

- .3 Rapports des essais : soumettre les rapports des essais certifiant que les produits, matériaux et matériels satisfont aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance.
- .4 Certificats : soumettre les documents signés par le fabricant, certifiant que les produits, matériaux et matériels satisfont aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance.
- .5 Réunion préalable à l'installation : tenir une réunion au cours de laquelle on examinera les exigences des travaux, les instructions du fabricant concernant l'installation ainsi que les termes de la garantie offerte par ce dernier..

1.6 GARANTIE

- .1 Fournir une garantie de durée de 50 ans offerte par le fabricant de matériau contre la détérioration du bardeau, et 15 ans contre les défauts de teinture. Fournissez la garantie écrite et signée au propriétaire et le consultant émise au nom du propriétaire.
- .2 Sans Cout supplémentaire au propriétaire, fournir une garantie de matériel et de main-d'œuvre. La garantie couvrira la réparation de la toiture et tout le travail associé suite aux défauts de matériels ou de leur pose pour une durée de deux (2) ans de la date de la fin des travaux.

1.7 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Conditionnement, transport, manutention et déchargement
 - .1 Transporter, entreposer et manutentionner le matériel et les matériaux selon les recommandations du manufacturier.
 - .2 Ne retirer du lieu d'entreposage que la quantité de matériaux qui sera mise en oeuvre le jour même.
- .2 Entreposage et protection
 - .1 Prévoir un endroit sec et à l'abri des intempéries en vue d'y entreposer le matériel et les matériaux de telle sorte que ces derniers ne soient pas en contact avec le sol, et maintenir ces conditions pendant toute la durée de l'entreposage.

1.8 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- .1 Acheminer les éléments en bois inutilisés vers une installation de recyclage de récupération ou de compostage.
- .2 Acheminer les produits de préservation inutilisés à un lieu de collecte des déchets spéciaux.
- .3 Évacuer du chantier tous les matériaux d'emballage et les acheminer vers des installations appropriées de recyclage.

1.9 ENTRETIEN

- .1 Fournir les renseignements nécessaires concernant la préservation et la restauration des bardeaux de sciage.

Part 2 Produits

2.1 MATÉRIAUX

- .1 Bardeaux de fente en cèdre rouge de l'ouest : conformes à la norme CSA O118.1, longueur de 457 mm, épaisseur de 19 mm. Bardeaux doit être teint en usine (Tache solide 2 couches); couleur sera approuvé par le Représentant du Ministère.
- .2 Nappe de ventilation : nappe en filament de nylon, 3 dimensionnel qui fournit un courant d'air sous le bardeau en bois. Résistant au feu, UV, chaleur et au froid avec le poids de 237 gm/mètre carré.
- .3 Barrière protectrice contre les éléments (permeable à la vapeur): Membrane de sous-couche auto-collante résistante au ruissellement de l'eau et au passage de l'air membrane conforme à ASTM E96/A : 202g par mètre carré par 24 heures (transmission de la vapeur d'eau) et ASTM E 2178: max 0.02 litre par mètre carré à 75 Pa (pare-air). Épaisseur minimale : 23 mils.
- .4 Clous : De type inoxydable ou galvanisé. Clous annelés, à pointe étoilée, à tête de 5,6 mm de largeur minimum.

Part 3 Exécution

3.1 INSTRUCTIONS DU FABRICANT

- .1 Conformité : se conformer aux exigences, aux recommandations et aux spécifications écrites du fabricant, y compris à tout bulletin technique disponible, aux instructions paraissant dans le catalogue des produits, à celles paraissant sur l'emballage des produits et aux indications des fiches techniques.

3.2 ENLÈVEMENT DE LA BARDEAUX DE SCIAGE

- .1 Enlever la couverture existante, les solins et la sous-couche de façon à exposer le revêtement intermédiaire ou les voliges du toit.
- .2 Arracher les clous à bardeaux et à solins; enfoncer complètement ceux qui se brisent. Débarrasser la surface de la saleté et de tout matériau/matériel qui ne soit pas fixé solidement.
- .3 Le Consultant inspectera le pontage existant. Le cas échéant, soulever, découper et enlever toute portion de revêtement attaquée par des champignons ou des insectes, conformément aux instructions transmises sur place par le Consultant.
- .4 Remplacer les parties de revêtement découpées par des planches, des panneaux ou des voliges de mêmes dimensions et de même catégorie. Faire porter les extrémités

des nouvelles pièces de revêtement sur les chevrons, sur une largeur de 25 mm, et les assujettir à ces derniers.

3.3 POSE

- .1 Ne pas apprêter la membrane pare-air et barrière protectrice contre les éléments air afin de ne pas affecter sa capacité d'être perméable au passage de la vapeur d'eau.
- .2 Sauf indication contraire sur les dessins ou dans le devis, poser les bardeaux de sciage en bois selon les exigences du Code national du bâtiment du Canada (CNB) et de la norme CSA O118.1, Appendice C, CSA O118.2, Appendice B.
- .3 Installer la membrane autocollante selon les indications du fabricant
- .4 Poser la nappe de ventilation sur toutes les surfaces à recouvrir, à l'aide de clous à tête ronde selon les recommandations du fabricant
- .5 Poser les bardeaux de fente sur un support sec.
- .6 L'espacement entre les bardeaux doit être au minimum de 1/8" (3 mm). Ne collez pas les bardeaux les uns contre les autres. Laissez un décalage d'au moins 1 1/2" (38 mm) entre les joints de bardeaux de rangs successifs.
- .7 Décaler les joints des rangs successifs d'au moins 38 mm. S'assurer que tous les joints sont décalés sur chaque bande de trois rangs successifs.
- .8 Utiliser deux (2) clous pour chaque bardeau de fente, et les enfoncer à 19 mm de la rive et à 25 mm au-dessus de l'extrémité supérieure des bardeaux du rang suivant. Les clous doivent pénétrer le support minimum 13mm ».
- .9 Enfoncer les clous jusqu'à ce que la tête rencontre la surface du bardeau de fente, sans toutefois l'écraser.
- .10 Poser les bardeaux de fente de façon à obtenir un pureau de 127 mm et à couvrir toute la surface de 3 épaisseurs de bardeaux.
- .11 Poser une bande de papier de revêtement membrane autocollante de sous-toiture à base de bitume modifié de 200 mm sur les arêtiers. Utiliser des bardeaux de fente d'une largeur uniforme d'environ 150 mm. Poser les bardeaux de fente de façon à obtenir un pureau identique à celui que l'on retrouve sur le reste de la couverture.
- .12 Aux points de rencontre des surfaces verticales, poser le solin à gradins le plus bas (solin de base) en l'intercalant entre les bardeaux de fente.

3.4 NETTOYAGE

- .1 Une fois la pose terminée, évacuer du chantier les matériaux en surplus, les matériaux de rebut, les outils et les barrières de sécurité.

- .2 Ramasser les clous à couverture qui sont tombés sur le sol au moyen d'aimants puissants ou d'autres dispositifs similaires. Respecter les directives du Consultant.

FIN DE LA SECTION 07 31 29